

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

Après cette longue période de confinement, la réouverture des écoles va être organisée à partir du jeudi 14 mai 2020.

Ce retour tant attendu doit se faire dans les meilleures conditions possibles en respectant le protocole sanitaire national qui nous a été remis le 3 mai.

Les dispositions de rentrée ont été définies en concertation avec les services de l'Éducation Nationale, les directeurs des écoles de la commune et la municipalité selon les modalités suivantes :

CALENDRIER

RENTREE DES ELEVES : JEUDI 14 MAI 2020

- **Du 14 au 19 mai 2020 :**
 - **Maternelles** : élèves de GS et enfants prioritaires par groupe de 10 maximum
 - **Elémentaires** : rentrée des élèves de CP et CM2 et enfants prioritaires par groupe de 15 élèves maximum selon la configuration de chaque classe et de chaque école.
- **A partir du 25 mai 2020 :**
 - **Maternelles et Elémentaires** : accueil d'élèves de tous les niveaux et enfants prioritaires, si la situation sanitaire le permet, en respectant les préconisations sanitaires du protocole
 - Une communication définissant plus précisément ce nouveau dispositif sera effectuée ultérieurement.

Un communiqué vous est adressé par mail par les directeurs des écoles fréquentées par votre (vos) enfant(s). Il détaille toutes les dispositions particulières relatives à l'organisation des conditions de scolarité.

Si vous n'avez pas reçu le courriel informatif **vendredi 8 mai 2020**, nous vous invitons à vous signaler au directeur de votre école.

SERVICES PERISCOLAIRES

RESTAURATION :

La restauration scolaire est adaptée :

- Le service de restauration est assuré en service « chaud ».
- Les menus seront simplifiés pour permettre la fluidité des services de restauration mais une attention sera donnée pour que les enfants se restaurent dans les meilleures conditions.

- **En maternelle** : Chaque élève sera servi et desservi à table dans le respect de la distanciation.
- **En élémentaire** : Chaque élève sera servi et desservi à table dans le respect de la distanciation, le self-service ne sera plus en libre-service. Il n'y aura pas de file d'attente au self. Les plateaux-repas seront déposés sur les tables et les enfants s'installeront aux places désignées par le personnel.
- Une désinfection de la salle de restauration aura lieu après chaque groupe.
- Le temps de pause méridienne et les horaires seront adaptés afin de prendre en compte le temps de désinfection.
- Les enfants bénéficiant d'un PAI pour allergie alimentaire sans panier complet devront désormais apporter le panier complet.
- Si les conditions de restauration ne peuvent plus être assurées dans des conditions satisfaisantes au réfectoire, d'autres solutions seraient étudiées (transfert de locaux ou fourniture de pique nique par les familles).

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le service de transport scolaire ne sera pas assuré.

ACCUEILS PERISCOLAIRES

- Le service périscolaire du matin ne sera pas assuré.
- Le service périscolaire du soir sera assuré de 16h30 à 19h.
- Le service d'accueil de loisirs le mercredi n'est pas assuré jusqu'à nouvel ordre, à l'exception des services ouverts pour le public prioritaire défini par instruction ministérielle depuis le 13 mars 2020.

Les modalités de réservation habituelles des services de restauration et d'accueil sont suspendues du 14 au 19 mai et seront organisées ultérieurement.

Nous communiquerons prochainement auprès des usagers.